

Lycée – Collège  
Pierre de Coubertin  
Av. Pierre de Coubertin  
66120 FONT-ROMEUE ODEILLO VIA  
Tel: 04 68 30 83 00  
: 04 68 30 83 05  
[Ce.0660057d@ac-montpellier.fr](mailto:Ce.0660057d@ac-montpellier.fr)  
<http://www.lyc-coubertin-fontromeu.ac-montpellier.fr>

académie  
de Montpellier

COLLÈGE - LYCÉE  
**Pierre de Coubertin**  
FONT-ROMEUE

CITÉ SCOLAIRE PIERRE DE COUBERTIN  
FONT-ROMEUE



Section Sportive  
CRF Pyrénées  
Ski Freestyle



Font-Romeu

# SECTION SPORTIVE SKI FREESTYLE/FREESKI

## RÉGLEMENT INTERIEUR

### Objectif

L'objectif de cette section sportive est d'offrir à des «espoirs sportifs» les conditions de scolarisation telles qu'elles leurs assurent une poursuite normale de leurs études secondaires et les meilleures chances d'obtenir des diplômes les sanctionnant, tout en leur permettant l'organisation d'un entraînement physique adapté à la pratique sportive de haut niveau et la participation aux compétitions.

### Recrutement

#### 1. Caractéristiques de la Section

##### **Sportive:**

La section Sportive de Font Romeu regroupe les élèves «espoir sportif» participant à des compétitions de niveau régional, national et international;

#### 2. Dossier

Sur le plan scolaire: les candidats doivent communiquer les bulletins scolaires de l'établissement d'origine et la décision du conseil de classe concernant le passage en classe supérieure

Sur le plan sportif: L'entraîneur et le Président du club fournissent une attestation de niveau technique du candidat mentionnant le classement aux points au championnat de sa catégorie d'âge.

Pour les élèves n'étant pas licenciés à un club ou n'ayant pas pu participer à des compétitions fédérales, une attestation de niveau sera demandé pour déterminer si le niveau technique est suffisant pour intégrer la section. Les élèves de la section doivent obligatoirement être licenciés FFS pendant leur scolarisation à la Section Sportive Ski freestyle/freeski

## Programme scolaire et sportif

L'élève de Section Sportive est un élève comme les autres et, à ce titre, le programme scolaire officiel et le nombre d'heures d'enseignement général sont scrupuleusement respectés. En hiver, trois 1/2 journées sont consacrées au ski freestyle/freeski par semaine. Le reste de l'année 10 heures de préparation physique sont au programme. Des cours de rattrapage sont organisés pour palier aux départs en stages ou en compétitions.

## Relation avec le club d'origine

La section Sportive n'est pas un club mais une structure d'enseignement et d'entraînement sportif.

Chaque coureur continue d'appartenir à son club d'origine où il prend sa licence FFS.

Les sportifs sont à la charge de leur club ou comité Départemental ou Régional pendant l'hiver pour des stages ou des courses après avis du responsable Ski Freestyle-Etudes pendant le temps scolaire.

## Encadrement

Assuré par des Entraîneurs de ski freestyle (brevet d'état de ski BEES spécialisé en Freestyle).

## Financement

Le fonctionnement de la section est assuré:

- par une participation financière des familles dont le montant est fixé en fin d'année scolaire pour l'année suivante.
- par le Comité Départemental de Ski, le Centre Régional Accès Haut Niveau, les Conseils Général et Régional, les Directions Départementales des sports, des partenaires privés, ...

# SECTION SPORTIVE SKI FREESTYLE/FREESKI

## SCOLARITE

L'établissement accueille des élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale.

**L'entraînement des élèves n'est pas compatible avec certaines options scolaires.**

## BILAN TRIMESTRIEL

Tous les trimestres, le conseil de classe donne son avis sur le travail scolaire effectué.

Un bilan trimestriel est alors adressé aux familles ainsi que l'avis des professeurs et du conseil de classe et sur lequel est porté l'appréciation de l'entraîneur.

Deux réunions Parents-professeurs ont lieu 2 fois dans l'année.

### A titre indicatif

TARIFS indicatifs	INTERNAT	Repas 1/2 PENSION
Forfait :	2 040,00 €	3,70 €
Au ticket :		5 00 €

### Adresser votre courrier:

Madame la proviseure  
Lycée Climatique et Sportif  
BP 88  
66123 FONT-ROMEUE CEDEX

## MODALITES DE RECRUTEMENT

### Recrutement:

**A partir de la 6<sup>e</sup>, recrutement secteur uniquement**

**A partir de la 4<sup>e</sup>, recrutement national**

Tout élève intéressé se procure un dossier de candidature en 3 volets (sportif, médical et scolaire) auprès du lycée, en envoyant une enveloppe de format 33/23 libellée à l'adresse des parents et 6 timbres au tarif en vigueur pour les frais d'expédition du dossier. Le dossier complet devra être retourné à l'établissement **avant le 31 mars 2026**.

Si le dossier n'est pas éliminatoire, le candidat reçoit une convocation pour des journées d'informations.

Vers la fin du mois de Juin, la commission de recrutement prendra la décision de votre admission ou refus en section sportive, en fonction des résultats aux tests sportifs et scolaires et en fonction du nombre de place à la section et en internat.

**Les commissions tiendront compte dans le dossier scolaire du travail ainsi que du comportement de l'élève.**

***A tout moment de l'année, l'appartenance à la section peut être remise en cause jusqu'à l'exclusion pour résultats scolaires très insuffisants, trop faible niveau de pratique sportive ou faute disciplinaire grave.***

***Toute décision des parents d'un élève allant à l'encontre des décisions prises par le conseil de classe lors d'une proposition de redoublement entraîne automatiquement l'exclusion de l'élève de la section***